

Présentation de l'indice des prix de vente industriels Base 2010

1) Introduction

L'indice des prix de vente industriels (IPVI) est un indicateur économique qui sert à mesurer l'évolution des prix de transaction, hors TVA, de biens issus des activités de l'industrie et vendus sur le marché Tunisien. L'IPVI est calculé à partir de relevés de prix mensuels de produits recueillis auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises dans le cadre d'une enquête mensuelle des prix à la production industrielle.

L'Institut Nationale de la Statistique a procédé à la révision de la méthodologie de l'IPVI à chaque changement de l'année de base 1990, 2000 et 2010 et des pondérations afin d'assurer une meilleure représentativité des prix à la production industrielle.

2) Les pondérations

L'établissement des pondérations repose sur la matrice des valeurs de la production industrielle à prix courant de l'année de base 2010 fournit par la direction centrale de la comptabilité nationale.

Pondérations de l'IPVI

	Année de base 2000	Année de base 2010
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	37,5	18,6
MATERIAUX DE CONSTRUCTION, CERAMIQUE ET VERRE	8,5	5,1
INDUSTRIES MECANIKES ET ELECTRIQUES	9,7	25,9
CHIMIE	7,3	14,2
TEXTILE	9,0	14,8
DIVERS	11,0	6,2
MINES	2,6	1,5
ENERGIE	14,4	13,7
ENSEMBLE	100	100

3) Echantillon de produits

Le choix de l'échantillon met en considération la diversité des produits et leurs importances en terme de poids dans le système de pondération. Ces deux facteurs assurent la représentativité de l'échantillon. Le taux de couverture de l'IPVI est de l'ordre de 95% de la valeur de production de l'ensemble de l'industrie.

Echantillon de produits de l'IPVI

	Année de base 2000	Année de base 2010
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	108	306
MATERIAUX DE CONSTRUCTION, CERAMIQUE ET VERRE	99	275
INDUSTRIES MECANIKES ET ELECTRIQUES	132	229
CHIMIE	139	203
TEXTILE	66	243
DIVERS	100	226
MINES	3	3
ENERGIE	18	70
ENSEMBLE	665	1555

4) Echantillon d'entreprises

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir du répertoire national d'entreprise (RNE). Le choix est basé sur le secteur d'activité, le chiffre d'affaire et la taille d'effectifs salariés.

Echantillon d'entreprises de l'IPVI

	Année de base 2000	Année de base 2010
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	59	148
MATERIAUX DE CONSTRUCTION, CERAMIQUE ET VERRE	34	96
INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES	66	114
CHIMIE	39	59
TEXTILE	33	96
DIVERS	50	71
MINES ET ENERGIE	3	4
ENSEMBLE	284	588

5) Méthode de calcul

La formule utilisée pour le calcul de l'IPVI est celle de Laspeyres, qui est une moyenne arithmétique pondérée des indices de prix élémentaires.

L'indice élémentaire est défini par le rapport entre un prix courant observé pendant une période t sur un prix de base P_0 :

$$I_{i,t} = \frac{P_{i,t}}{P_{i,0}}$$

L'indice d'ensemble :

$$I_t = \frac{\sum W_i \times I_{i,t}}{\sum W_i}$$

Avec :

- 0 : année de base
- t : période courante
- P_0 : Prix de base
- i : Produit i
- $I_{i,t}$: indice de produit i à la période t
- W_i : Poids relatif au produit i

6) Nomenclature

Les nomenclatures utilisées dans l'IPVI sont :

- La classification tunisienne des produits révision 2002: CTP
- La nomenclature des activités tunisienne 1986 : NAT

7) Diffusion des données

L'INS diffuse chaque mois les résultats du mois(n) le mois (n+1). Les données diffusées sont principalement :

- Indice des prix de vente industriels par branche et sous-branche
- Variation de l'indice des prix de vente industriels par branche et sous-branche
- Un communiqué sur l'indice